



Musée Alice Taverne
Rue de la Grye
42820 Ambierle
+33(0)4 77 65 60 99
Alice.taverne@wanadoo.fr
www.museealicetaverne.fr

Le musée est ouvert tous les jours
du 1^{er} février au 30 novembre,
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Bulletin d'adhésion A l'association des Amis du musée Alice Taverne

Créée en 1981, cette association a pour but de gérer et promouvoir le musée fondé par Alice Taverne en lui conservant sa spécificité : les arts et traditions populaires du roannais et du forez.

Les Amis du musée doivent réunir les ressources nécessaires pour assurer les missions de l'établissement :

- conservation, mais aussi enrichissement des collections ;
- présentation et animation (exposition temporaire) ;
- études, recherches et publications ;
- ouverture de la documentation au public.

Reconnu et contrôlé par la Direction des Musées de France, le musée Alice Taverne bénéficie du soutien du département de la Loire et des collectivités locales.

L'association propose à ses membres :

- un accès permanent et gratuit au musée (valable par année d'adhésion) ;
- un compte rendu annuel
- une réduction de 5 € sur le livre du musée Alice Taverne ;
- une invitation aux assemblées, manifestations, lectures, expositions temporaires et conférences.

✂-----

Bulletin à retourner aux : Amis du musée Alice Taverne, rue de la Grye, 42820 Ambierle.

Mme M. _____

Adresse : _____

E-mail : _____@_____

adhère à l'association des « Amis du musée Alice Taverne » et verse le montant de la cotisation annuelle fixé par le Conseil d'Administration :

20 € pour un membre seul

25 € pour un couple

Autre

Mode de règlement : chèque bancaire chèque postal espèces

A _____ le ____/____/____

N.B. les versements supérieurs à 25 €, assimilés à des dons permettent d'obtenir un reçu conforme à celui exigé par les services fiscaux.